

ECOLE MATERNELLE LES TILEULS- VEYRE MONTON

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 21/03/2023

Secrétaire de séance : Mme Aptel

Absent(e) et excusé(e) : Mme Romeuf, inspectrice/ M. PETEL, le maire/ Mme Lebagouse, Mme Dubessy , Mme RIVIERE

Présents :

- Pour la mairie : Mme MOLINIER, adjointe aux affaires scolaires, Mme PHILIPPE, responsable périscolaire.
- Pour les enseignants : Mme Mathias, directrice (MS-GS), Mme APTEL (PS-GS), Mme AUBERT (PS-MS), Mme JAVION (PS-MS), Mme JUILLARD.
- Pour les parents : MmevHARMAND, Mme VALLESPI, Mme TICHIT, Mme LACHAIZE, Mme MEY
- Pour les ATSEM : Mesdames DAUPHIN, GALINDO, et SEGOVIANO ,
- Pour les DDEN : Mme VALLEIX, Mme GRAVIERE

1. Effectifs et inscriptions

Depuis le précédent conseil d'école, nous accueillons 2 élèves supplémentaires et sommes désormais 106 pour 4 classes soit 26 élèves chez Mme Javion et Mme Aubert et 27 élèves chez Mmes Mathias-Juillard et Mme Aptel.

Pour la rentrée 2023, 31 élèves de GS passeront en CP, et 40 naissances ont été annoncées en 2020 pour les futurs PS. Une ouverture de classe pour l'année 2023-2024 est prévue. Nous compterons 40 PS, 32 MS, 40 GS soit 112 élèves.

Pour avoir confirmation de ces effectifs, nous avons avancé un peu les dates d'inscriptions.

Les parents des enfants nés en 2020 sont invités à se rendre à compter du 20 mars en mairie munis d'un justificatif de domicile et de leur livret de famille pour procéder à l'inscription de leur enfant. Puis un entretien avec la directrice confirme l'inscription administrative de l'enfant au sein de l'établissement. Les parents devront se présenter pour cet entretien munis du carnet de santé et des divers documents d'inscriptions complétés.

Les informations explicitant les démarches et modalités d'inscription sont en ligne sur le site de l'école depuis le 10 mars 2023.

Une réunion de présentation de l'école, du personnel et des locaux aura lieu le 31 août ou 1 septembre pour les nouveaux élèves et leurs parents.

2. Ouverture de la cinquième classe.

Avec l'ouverture de la cinquième classe nous serons en moyenne 22.4 élèves par classe en 2023-2024.

Pour l'année 2024-2025, il est annoncé 33 naissances. Si nous gardons notre cinquième classe nous serons en moyenne 21 élèves par classe (contre 26.25 si nous retombions à 4 classes).

Pour l'année 2025-2026, il est annoncé 36 naissances. Nous serions donc en moyenne 21.8 élèves par classe pour 5 classes (contre 27.25 élèves par classe pour 4 classes)

Au regard de ces effectifs nous espérons pouvoir maintenir la cinquième classe au moins 3 ans.

-Les conséquences de cette ouverture

L'ouverture de classe est gage de meilleures conditions d'apprentissages pour nos élèves. Mais il faut faire face aux réalités logistiques et pédagogiques de l'école.

L'équipe pédagogique fait part aux parents des réflexions et décisions prises afin que chacun prenne conscience des efforts faits par les divers partenaires de l'école pour garantir un cadre d'apprentissage optimum à leurs enfants.

La cinquième classe sera installée en place de l'actuel dortoir.

Depuis la loi rendant l'instruction obligatoire à 3 ans, le pourcentage d'élèves de PS scolarisé la journée a fortement augmenté. Plusieurs enfants ne sont pas propres à leur arrivée à l'école. Le dortoir va donc être basculé dans la bibliothèque actuelle et la salle des maîtres en annexe du dortoir. Les deux salles étant adjacentes cela ne devraient pas entraîner de problème de surveillance et les locaux restent ainsi proches des blocs sanitaires.

- Les besoins humains et matériels.

Si nous disposons d'assez de chaises et de tables, chaque enseignant se séparera d'1 à 2 meubles de sa classe et de certains de ses jeux et petits matériels pour agrémenter la nouvelle classe. La mairie investira à hauteur d'environ 2300 euros (fournitures de base : ciseaux, crayons, pots à crayons, peintures..., meuble complémentaires, caisses de rangement). Il faudra investir dans des lits superposés pour les années à venir.

La mairie est restée très à l'écoute et fait son possible pour répondre favorablement à ces demandes matérielles et nous les en remercions.

En terme de besoins, nous aimerions avoir une personne supplémentaire en soutien pour cette cinquième classe, tant au niveau logistique et sécurité, que

pédagogiquement, au moins les matins (soit 12 h par semaine) pour nous aider à mieux accueillir le grand contingent de petits sans que cela pénalise les plus grands. La mairie intègre cette demande au budget (voté fin mars).

Ayant conscience de ce besoin humain, nous allons renouveler notre demande de service civique mais sans garantie d'avoir un candidat.

3. Ecole et projets

a) Les horaires de l'école

Cela fait 3 ans que nous sommes repassés à 4 jours. Cette organisation est dérogatoire.

Vote à l'unanimité pour pérenniser ce fonctionnement pour les 3 années à venir.

b) Les « évènements » pédagogiques réalisés

- Début octobre : sortie à Brioude pour l'exposition Picasso et la maison du saumon (en partie financée par l'association de parents d'élèves)
- Mi décembre : spectacle de la compagnie Ad Hoc « le Père Noël, le petit chaperon rouge et le loup ».
- Le goûter de Noël offert par la mairie le vendredi 16 décembre
- Le 27/01/2023 : projection de la sélection jeunesse du court métrage à la salle Harmonia.
- Mme Aptel a bénéficié de l'accompagnement du CENA pour commencer à mettre en place l'école du dehors au Puy de Marmant.
- La classe de Mmes MATHIAS et JUILLARD ayant bénéficié de cet accompagnement l'année passée se rend également à Marmant lorsque le temps le permet.
- Le 17 mars après midi, les élèves des classes de Mme Aptel et de Mme Mathias se sont rendues au stade Jean Pellez pour une rencontre d'athlétisme, ainsi que les classes de CP et CP-CE1, dans le cadre de la liaison GS-CP.

c) Les projets pédagogiques à venir

Cette année nous avons centré nos apprentissages autour du thème de la forêt pour évoquer aussi l'environnement et le respect (au sens large).

les 4 et 7 avril : Ateliers natures à la forêt de la Comté. Les élèves découvriront au grès d'une petite promenade la flore de la forêt, observeront les traces de vie de la faune. Une animatrice leur proposera ensuite divers ateliers pour se questionner et découvrir la forêt. Les classes de PS-MS s'y rendront le 4 avril au matin, Les classes de Mmes MATHIAS et APTEL s'y rendront le 7 avril sur la journée.

Avril : Nous allons bénéficier d'un accompagnement pour lancer une opération escargot afin d'observer ces animaux et les recenser dans le cadre de l'atlas de la biodiversité mis en place par la mairie en partenariat avec le CENA.

Une sortie courant juin est envisagée toujours sur le thème de la forêt. Nous avons demandé des devis .

Toutes ces sorties et animations ont un coût de plus en plus élevé.

d) La coopérative scolaire

Actuellement, nous disposons de 3163 euros. Nous avons commencé l'année avec un solde de 4736.28 euros. Voici les principaux mouvements ayant eu lieu sur le compte :

- Cotisation OCCE : 255.20€
- Dons aux coopératives de classe : 480€
- Sortie scolaire Brioude PS-MS (bus+visite) : 672€
- Sortie scolaire Brioude+maison du saumon(bus+entrée+visite) : 681€
- Spectacle de Noël : 500 €
- Intervention CENA classe du dehors : 443
- Paiement photographe : 1791.30
- Divers petits matériels (pochettes de liaison, jeux, livres pour la BCD...) : 113.46€
- Bus stadium : 163
 - Dépenses à venir rapidement:
- Bus forêt de la comté : 440
- Animation forêt de la comté : 200

Cette année, la vente des produits du photographe a permis un bénéfice de 521 euros.

Diverses dépenses sont encore à prévoir d'ici la fin d'année (matériel pédagogique, financement de sorties de fin d'année, intervention CENA ...)

Nous remercions les parents d'élèves pour un don à la coopérative scolaire ayant permis l'achat de tapis à hauteur de 310 euros. Ce second espace de motricité partagé avec l'élémentaire est un vrai plus.

e) Les travaux

Travaux centrés sur la mise en place de la cinquième classe: déménagement des divers éléments au sein de l'école, la mise en place de porte manteaux supplémentaires, la réalisation de casiers sous les bancs dans le couloir pour pouvoir

absorber l'installation de deux classes au lieu d'une, la mise en place d'un marquage au sol pour faciliter les temps de récréation.

Remerciements à la mairie et plus particulièrement à Rémy et Jérôme des services techniques et à nos ATSEMS pour leur aide et leur réactivité quant à la mise en place et au déménagement des divers espaces pour se rendre compte de la viabilité de notre futur aménagement avec 5 classes, mercredi matin dernier.

Nous remercions également Evelyne et Maryse nos jeunes retraitées qui viennent donner un coup de main pour organiser et ranger la bibliothèque.

4. Questions des parents

- *Il a été constaté que lors des quelques épisodes de neige / gelées, la cour de l'école et ses abords étaient très glissants, rendant difficile voire dangereux l'arrivée des enfants le matin. Y a-t-il eu un problème de coordination avec les services techniques ? Y a-t-il des solutions pour que cela ne se reproduise plus ?*

Ce moment a été très compliqué pour la Mairie. Il a fallu gérer un manque de saleuses et un circuit à respecter impérativement.

- *Concernant la sécurisation des abords de l'école (barrières parking du haut), quelles sont les mesures qui ont été prises et quand vont elles être mises en place ?*

Les barrières vont disparaître prochainement au profit de bordures, votées au budget de Mars.

- *Le remplacement de M Combe a provoqué un certain nombre d'inquiétudes chez les parents quant au suivi pédagogique des enfants. L'arrivée de Mme Aubert permettra sans doute de les rassurer, mais pouvez-vous faire un point sur les éléments mis en place par l'école pour limiter les impacts sur les enfants et leur permettre de poursuivre leurs apprentissages avec les outils pédagogiques mis en place depuis le début de l'année ?*

Le départ de M COMBE était prévu depuis le début de l'année, une journée de passation a eu lieu le 30 janvier avec Mme TAFFIN. M Combe a présenté sa manière de fonctionner et fait un point sur ses avancées en terme d'apprentissages pour que Mme Taffin puisse prendre la suite de la classe sans trop de bouleversements. Ces informations ont été transmises par la suite à Mme Aubert. Il y a eu un moment de flottement au retour des vacances en raison notamment du manque de remplaçants mais la situation est rentrée

dans l'ordre. Les élèves se sont très bien adaptés, la présence constante d'Emma (Alsem) a permis de rassurer les plus craintifs et désormais la classe a retrouvé son rythme de travail.

- *Des questions ont été remontées concernant l'ouverture d'une 5^e classe à la rentrée 2023, elles concernent essentiellement l'organisation logistique : quel espace de classe ? Le dortoir a-t-il une capacité d'accueil suffisante ? Comment seront répartis les effectifs ? Comment sera géré le service de cantine (notamment les 2 services vont-ils être pérennisés pour les petits ?)*

Beaucoup de réponses ont été apportées lors du conseil d'école.

Au regard des effectifs, les 2 services de cantine seront maintenus avec une priorité donnée aux PS pour le premier service.

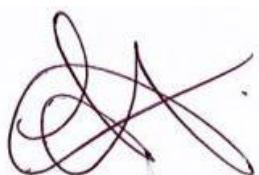
Pour la répartition des effectifs, nous attendons de connaître exactement le nombre d'élèves, nous avons fait 5 projections possibles. Dans la mesure du possible nous favoriserons l'intégration des PS en les mettant dans des classes à cours double.

- *Une remarque positive en conclusion : le blog de classe de Mme Mathias reçoit un retour très positif ! Les parents apprécient de voir ce que font les enfants et de retrouver les comptines/chansons apprises en classe.*

Merci à vous pour avoir fait remonter ce retour positif qui fait très plaisir.

Signatures :

La secrétaire de séance,



La directrice,

ECOLE MATERNELLE
4 rue Jean Moulin
63960 VEYRE MONTON
Tél. 04 73 69 72 14

